Crédit d'impôt

Dédié au développement durable



Les gammes concernées

Les menuiseries (Bois, PVC et Alu)





Les portes d'entrée (Bois, PVC, Acier et Alu)



Les volets isolants



Qu'est ce que le crédit d'impôt : Rappel

Le crédit d'impôt est une aide attribuée par l'Etat sous forme de remboursement d'une partie des dépenses payées par les particuliers (propriétaires et locataires) pour leur logement à condition que :

- le logement soit en France
- le logement soit leur résidence principale
- le logement soit achevé depuis plus de deux ans

Pour ceci, il suffit d'indiquer dans sa déclaration sur les revenus, le montant TTC des dépenses (hors pose) en joignant les factures ou attestations fournies par les professionnels.

De ce fait, le remboursement n'intervient pas la même année que l'achat mais l'année suivante.

Comment en bénéficier?

Pour bénéficier de cet avantage fiscal, il faut que les travaux soient éligibles au taux de TVA de 7,0% et que les produits et la pose figurent sur la même facture de l'entreprise qui a procédé à la fourniture et à l'installation des menuiseries :

- La pose doit avoir été effectuée entre le 1er Janvier 2013 et le 31 Décembre 2013.
- Il faut justifier du pouvoir isolant des produits achetés (selon attestation du fabricant)
- Indiquer sur sa déclaration d'impôt le montant des produits donnant droit à déduction.

Les Plafonds

Pour un même logement affecté comme habitation principale, le montant des dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt ne peut excéder, au titre d'une période de 5 années consécutives comprises entre le 01/01/2005 et le 31/12/2015, la somme de :

- 8000€ pour une personne célibataire, veuve ou divorcée.
- 16000€ pour un couple soumis à imposition commune.
- 400€ par personne à charge, montant divisé par deux lorsqu'il s'agit d'un enfant réputé à charge égale de l'un ou l'autre de ses parents.

Date: 13/05/2013



Crédit d'impôt

Dédié au développement durable

Exigences thermiques

L'évolution sur les fenêtres et portes fenêtres

La seule évolution par rapport à 2012, est la disparition de critères d'égibilité distincts suivant le matériau de la menuiserie.

Prise en compte du facteur solaire

Fenêtres ou portes fenêtres composées en tout ou partie de PVC, de bois ou d'alu :

 $Uw \le 1.3 \text{ W/m}^2.\text{K et Sw} \ge 0.30 \text{ ou } Uw \le 1.7 \text{ W/m}^2.\text{K et Sw} \ge 0.36$

Le maintien sur les portes d'entrée et les volets roulant

Exigences identiques à 2012 pour les portes d'entrée et les volets isolants

Portes d'entrée : **Ud ≤1,7 W/m².K**

Volets isolants caractérisés par une résistance additionnelle : $\triangle R > 0.22 \text{m}^2.\text{K/W}$

Le taux

La loi de finances pour l'année 2013 prévoit :

- Pour les logements collectifs :

Un maintient du taux du crédit d'impôt à 10% (12% x 0.85) du prix d'achat TTC des seuls produits concernés et ce quelle que soit la quantité.

Dans le cas d'un bouquet de travaux*, 2 possibilités :

- Changement de moins de la moitié des fenêtres, le taux reste à 10%
- Changement de la moitié des fenêtres ou plus, le taux est alors majoré de $8\%(10\% \times 0.85)$ pour atteindre 18%(10% + 8%), sauf pour les portes d'entrée et les volets qui restent à 10%.
 - Pour les maisons individuelles :

Obligation d'effectuer un bouquet de travaux* avec 2 possibilités :

- Changement de moins de la moitié des fenêtres, le taux est de 10%
- Changement de la moitié des fenêtres ou plus, le taux passe à 18% sauf pour les portes d'entrée et les volets qui restent à 10%.
- * Le bouquet est constitué par au moins une autre catégorie de travaux parmi les 5 catégories ci-dessous (en plus du remplacement des menuiseries) :
 - 1) Les matériaux d'isolation thermique des parois opaques en vue de l'isolation des murs.
 - 2) Les matériaux d'isolation thermique des parois opaques en vue de l'isolation des toitures.
 - 3) La chaudière ou l'équipement de chauffage ou la production d'eau chaude fonctionnant au bois ou autre biomasse.
 - 4) Une chaudière à condensation ou une chaudière à micro-cogénération gaz ou l'équipement de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable ou de pompe à chaleur.
 - 5) L'équipements de production d'eau chaude sanitaire utilisant une source d'énergie renouvelable



Date: 13/05/2013

Crédit d'impôt

Dédié au développement durable

Récapitulatif des taux :

		Maison individuelle	Logement collectif
	Fenêtre	0%	10%
SANS bouquet de travaux	Porte d'entrée	0%	10%
Havaax	Volet roulant	0%	10%
AVEC bouquet	Fenêtre	10%	10%
de travaux et	Porte d'entrée	10%	10%
remplacement de moins de 50% des	Volet roulant	10%	10%
fenêtres	Pompe à chaleur	23%	23%
AVEC bouquet	Fenêtre	18%	18%
de travaux et remplacement d'au moins 50% des	Porte d'entrée	10%	10%
	Volet roulant	10%	10%
fenêtres	Pompe à chaleur	23%	23%

Exemple:

Pour une maison individuelle, avec le changement au cours de l'année 2013, de la porte d'entrée, d'au moins 50% des fenêtres et de la mise en place d'une pompe à chaleur, le taux du crédit sera de :

- 10% pour la porte d'entrée
- 18% pour les menuiseries
- 23% pour la pompe à chaleur.

Les produits Atlantique et Menuiseries Françaises concernés par le crédit d'impôt

Les fenêtres et portes-fenêtres des gammes : EFFYBELLE / AVANTAGE / VIRTUOSE / OPALE.

Les fermetures PVC : PRIMEO / SERENIA / MODULO (sans ajourage).

Les portes d'entrée des gammes : OPALE Plus / PVC MELODIE / PVC SELECTION / BOIS CONFORT K /ALLIUM.

Les Volets Roulants Intégrés avec un tablier PVC sur les menuiseries PVC.



Date: 13/05/2013





ATTESTATION CREDIT D'IMPOT 2013 S'applique aux factures éditées à compter du 1^{er} janvier 2013

La présente attestation porte sur les menuiseries fabriquées par les usines :

- Azur Production, Chambley 54890 Onville
- Giraud, route de Roanne 69240 Pont Trambouze
- Cougnaud, ZI route du Poiré 85190 Aizenay
- Pastural, 4 et 6 allée de Cumière 51202 Epernay
- Poreaux, ZI St Martin sur le pré, 51006 Chalon en champagne

qui sont des filiales du groupe LAPEYRE et constituent la Division Fenêtres de la Business Unit Lapeyre Industrie.

Par la présente, nous attestons que les menuiseries précisées dans le tableau ci-dessous respectent les critères d'éligibilité selon l'article 18 bis de l'annexe IV du code général des impôts ($UW \le 1,3 W/ m^2$.K et $Sw \ge 0.30$ ou $Uw \le 1,7 W/m^2$.K ET $Sw \ge 0.36$) A ce titre, elles bénéficient de l'éligibilité au crédit d'impôt, sous réserve des autres conditions.

Gamme	Forme et type	e et type Type de vitrage		Fenêtre		Porte-fenêtre	
Gainine	d'ouverture	Type de vitrage	UW	SW	UW	SW	
	Châssis OF/OB fenêtre OF/OB porte fenêtre	Double vitrage Thermique 24 mm – intercalaire alu ou tgi 4 itr/16 mm argon /4		0,41	(alu)1,5 (tgi)1,4	0,47	
Avantage (PVC) OF/OB cintré OF abattant ceil de bœuf triangle ensemble	Double vitrage Acoustique/Sécurité 28 mm intercalaire alu ou tgi 44.2 itr/ 16 mm argon /4	(alu)1,5 (tgi)1,4	0,38	(alu)1,5 (tgi)1,4	0,39		
•		Triple vitrage Thermique 44 mm intercalaire alu 4 itr /16 mm argon/ 4 /16 mm argon / itr 4	0,98	0,35	0,94	0,3	
	Châssis OF/OB	Double vitrage Thermique 24 mm intercalaire alu 4 itr /16 mm argon /4	1,4	0,40	1,4	0,42	
Effybelle (PVC) fenêtre OF/OI porte fenêtre OF/OB cintré OF abattant	fenêtre OF/OB porte fenêtre OF/OB	Double vitrage Acoustique/Sécurité 24 mm intercalaire alu 44.2 itr / 12 mm argon /4	1,6	0,37	1,6	0,39	
	abattant œil de bœuf triangle	Double vitrage acoustique renforcée 28 mm intercalaire alu 44.2 itr/ 14 mm argon / 6	1,4 ou 1,5 (argon 90 %)	0,37	1,4 ou 1,5 (argon 90 %)	0,39	
	·	Double vitrage protection des biens 28 mm intercalaire alu SP510 itr/ 14 mm argon / 4	1,4 ou 1,5 (argon 90 %)	0,36	1,4 ou 1,5 (argon 90 %)	0,38	
Coulissant PVC Avantage et		Double vitrage Thermique 24 mm - intercalaire alu 4itr /16 mm argon / 4	1,7	0,44	1,7	0,44	
Effybelle	Double vitrage Acoustique/Sécurité 24 mm intercalaire warm edge 44.2 itr / 12 mm argon / 4	1,7	0,40	1,7	0,41		
Virtuose Pin a standard B:	Châssis OF/OB fenêtre OF/OB	Double vitrage Thermique 24 mm intercalaire alu ou tgi 4 /16 mm argon /itr 4	(alu)1,5 (tgi)1,4	0,45	(alu)1,6 (tgi)1,5	0,42	
	porte fenêtre avec sous Bassement	Double vitrage Acoustique/Sécurité 24 mm intercalaire alu ou tgi 44.2 / 12 mm argon / itr 4	(alu)1,7 (tgi)1,6	0,41	1,7	0,38	
	OF/OB abattant	Double vitrage protection des biens 24 mm intercalaire tgi SP510 / 10 mm argon /itr 4	1,6 (argon 90 %) ou 1,7	0,40	1,7 (argon 90 %)	0,37	



Gamme	Forme et type	Type de vitrage	Fenê	A 1 () A 1 (Porte-fenêtre	
Jannie	d'ouverture		UW	SW	UW	SW
	Châssis OF/OB fenêtre OF/OB	Double vitrage Thermique 24 mm intercalaire tgi 4 /16 mm argon /itr 4	(alu)1,6 (tgi) 1,5	0,44	1,7	0,41
	porte fenêtre OF/OB avec sous basssement	Double vitrage Acoustique/Sécurité 24 mm intercalaire tgi 44.2 / 12 mm argon / itr 4	1,7	0,40	NE	
Standard et sur mesure	cintré OF abattant triangle ensemble	Double vitrage protection des biens 24 mm intercalaire tgi SP510 / 10 mm argon / itr 4		0,39	NE	
	Châssis OF/OB fenêtre OF/OB porte fenêtre	Double vitrage Thermique 24 mm intercalaire alu ou tgi 4 /16 mm argon / itr 4	(alu)1,5 (tgi)1,4	0,44	(alu)1,6 (tgi)1,5	0,40
Virtuose Pin sur mesure	OF/OB avec sous basssement	Double vitrage Acoustique/Sécurité 24 mm intercalaire alu ou tgi 44.2 / 12 mm argon / itr 4	(alu)1,7 (tgi)1,6	0,40	(alu)1,7 (tgi)1,6	0,37
abatta triang	cintré OF abattant triangle ensemble	Double vitrage protection des biens 24 mm intercalaire tgi SP510 / 10 mm argon / itr 4	1,6 (argon 90 %) ou 1,7	0,39	1,7 (argon 90 %)	0,36
Baie Coulissante Pin	porte fenêtre	Double vitrage Thermique 24 mm - intercalaire alu ou tgi 4 /16 mm argon / itr 4	NE		1,7	0,48
Baie Coulissante chêne ou Bois Exotique	Porte Fenêtre	Double vitrage Thermique 24 mm - intercalaire tgi 4 /16 mm argon /itr 4	NE		1,7	0,48
	Châssis OF/OB fenêtre OF/OB porte fenêtre OF/OB	Double vitrage Thermique 24 mm – intercalaire tgi 4 /16 mm argon / itr 4		0,47	1,6	0,49
fe		re OF/OB intercalaire tgi e fenêtre 44.2 / 16 mm argon / itr 4 F/OB		0,43	1,6	0,44
	abattant ensemble	Double vitrage protection des biens 28 mm intercalaire tgi SP510 / 14 mm argon / itr 4	1,7 (argon 0,41 90%)		1,6 (argon 90 %) ou 1,7	0,43
	Porte Fenêtre	Double vitrage Thermique 24 mm – intercalaire tgi 4 /16 mm argon / itr 4	NE		1,7	0,51
Baie coulissante Opale (Aluminium)		Double vitrage Acoustique/Sécurité 28 mm intercalaire tgi 44.2 / 16 mm argon / itr 4	NE		1,7	0,47
		Double vitrage protection des biens 28 mm intercalaire tgi SP510 / 14 mm argon / itr 4	NE		1,7 (argon 90 %)	0,45
VRI (Volet roulant intégré à la menuiserie)	Menuiseries PVC Avantage et Effybelle	Volet roulant intégré à tablier PVC manœuvrés par tringle ou moteur	R >= 0.22 m ² .K/w			

NE : Non Eligible

Pour faire valoir ce que de droit.

Gilles Lemonnier

Responsable développement Fenêtre

Attestation coeff thermique Fenêtre v2013 Atlantique MF V2.doc



ATTESTATION CREDIT D'IMPOTS 2013 S'applique aux commandes passées à compter du 1^{er} janvier 2013

La présente attestation porte sur les portes d'entrée fabriquées par l'usine :

- OUEST PRODUCTION, Impasse Raye, 85220 La Chaize-Giraud

Par la présente, nous attestons que les menuiseries précisées dans le tableau ci-dessous respectent le critère de performance thermique Ud indiqué.

A ce titre, ces menuiseries bénéficient de l'éligibilité au crédit d'impôts, sous réserve des autres conditions.

PORTES BOIS

Modèle GAM	Vitrage correspondant à l'éligibilité	Eligibilité Crédit Impôt
PRADA		
PRADA DECOR		
DUNIA		
LIGNA		
AGORA		
AGORA 1 HUBLOT		
AGORA 2 HUBLOTS		
TEVA		
FLORA		
ACTUA		
ACTUA HUBLOT		
ANCOLLIA		
ASPELLA		20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 2
BALTIKA		Oui
BALTIKA HUBLOT		
CYRIA		Ud \leq 1.7 W/(m ² .K)
DRACENA		
LIMA		
NATURA		
NATURA HUBLOT		
NOVEA		
OLERON		
ORSAY		
PREMIUM		
PRISCILIA		
SARAH		
SAULIEU		
USSIA		
PSBI3		

O PORTES ACIER

Modèle GAM		Vitrage correspondant à l'éligibilité	Eligibilité Crédit Impôt
ТОТЕМ		4/14/4/14/44.2ITR+Arg+intercalWE ou 4/16/4/16/4 ITR+Arg+intercalWE	-
WAVE		4/14/4/14/44.2ITR+Arg+intercalWE ou 4/16/4/16/4 ITR+Arg+intercalWE	
GROOVE		4/16/44.2 ITR+Arg ou 4/20/4 ITR+Arg	
OPTIMUM		-	
CUBE			Oui
ORIGIN			- 3.11
STYLE			$Ud \le 1.7 W/(m^2.K)$
CURVE 1			04 - 111 (111 .11)
CURVE 2			
MACH			
MACH 4	(1)	44,2/12G/4 ITR (*)	5 - 0
MACH 5		4/16/4 ITR+Arg ou 44.2/12/4 ITR+Arg	- 1
MACH 5 S		4/16/4 ITR+Arg ou 44.2/12/4 ITR+Arg	

O PORTES ALUMINIUM ET MIXTES BOIS/ALU

Modèle GAM	Vitrage correspondant à l'éligibilité	Eligibilité Crédit Impôt
BOHRIUM		
RHENIUM		
LUTECIUM		
BARYUM/MIXTE		
CESIUM/MIXTE		
GALLIUM/MIXTE	2	
THALIUM/MIXTE		Oui
SELENIUM		
NOBELIUM		$Ud \le 1.7 W/(m^2.K)$
HELIUM		
HASSIUM		
ERBIUM		9
CURIUM	44,2/12G/4 ITR *	
IRIDIUM		
LITHIUM		

Pour faire valoir ce que de droit.

David METIVIER & 2/01/2013
Responsable Bureau d'études OUEST PRODUCTION



ATTESTATION CREDIT D'IMPOT 2013 S'applique aux factures éditées à compter du 1^{er} janvier 2013

La présente attestation porte sur les portes d'entrée fabriquées dans notre usine

Cougnaud, ZI route du Poiré 85190 Aizenay)

Par la présente, nous attestons que les portes précisées dans le tableau ci-dessous respectent le critère de performance thermique Ud<=1,7W/m².K en association avec les remplissages et caractéristiques de vitrages (Ug) indiqués.

A ce titre, les portes bénéficient de l'éligibilité au crédit d'impôt, sous réserve des autres conditions.

OFFRE ATLANTIQUE	Niveau de gamme	CODEs PE	Epaisseur remplissage (mm)	Intercalaire Alu	Intercalaire TGI	Intercalaire SWV
ALTO	3	24F	28	Ug<=1.9	Ug<=2.1	Ug<=2.2
ARIA	3	11B, 12B, 13B, 21B, 22B, 23B	28	Ug<=3.3	Ug<=3.3	Ug<=3.3
ARIOSO	3	11K, 12K, 13K, 21K, 22K, 23K	28	Ug<=3.3	Ug<=3.3	Ug<=3.3
BALLADE	3	215, 225, 235	28	Ug<=1.9	Ug<=2.1	Ug<=2.2
BALLADE	3	115, 125, 135	28	Ug<=2.0	Ug<=2.2	Ug<=2.3
BAROQUE	3	007A	28	panne	au épaisseur 2	28 mm
BOLERO	2	233CL	24	Ug<=3.3	Ug<=3.3	Ug<=3.3
CONCERTO	3	11L, 12L, 13L, 21L, 22L, 23L	28	Ug<=3.3	Ug<=3.3	Ug<=3.3
FANTAISIE	3	216, 226, 236	28	Ug<=2.2	Ug<=2.3	Ug<=2.4
FANTAISIE	3	116, 126, 136	28	Ug<=2.3	Ug<=2.5	Ug<=2.6
FUGUE	3	211, 221, 231	28	Ug<=2.2	Ug<=2.3	Ug<=2.4
FUGUE	3	111, 121, 131	28	Ug<=2.3	Ug<=2.5	Ug<=2.6
FUGUE A GRILLE	3	211G, 221G, 231G	28	Ug<=2.2	Ug<=2.3	Ug<=2.4
FUGUE A GRILLE	3	111G, 121G, 131G	28	Ug<=2.3	Ug<=2.5	Ug<=2.6
GOSPEL	3	236G, 216G, 226G	28	Ug<=2.2	Ug<=2.3	Ug<=2.4
GOSPEL	3	116G, 126G, 136G	28	Ug<=2.3	Ug<=2.5	Ug<=2.6
HARMONIE	3	002T	28	non éligible	Ug<=1.2	Ug<=1.5
JAVA	3	008D	28	panne	au épaisseur 2	28 mm
MADISON	2	233VL	24	Ug<=3.3	Ug<=3.3	Ug<=3.3
METAL	3	007B	28		au épaisseur 2	28 mm
MURGA	3	002E	28	Ug<=3.3	Ug<=3.3	Ug<=3.3
OPERA	3	11C, 12C, 13C, 21C, 22C, 23C	28	Ug<=3.3	Ug<=3.3	Ug<=3.3
ORATORIO	3	21M, 22M, 23M	28	Ug<=1.9	Ug<=2.1	Ug<=2.2
ORATORIO	3	11M, 12M, 13M	28	Ug<=2.0	Ug<=2.2	Ug<=2.3
PRELUDE	3	112, 122, 132, 212, 222, 232	28	Ug<=3.3	Ug<=3.3	Ug<=3.3



OFFRE ATLANTIQUE	Niveau de gamme	CODEs PE	Epaisseur remplissage (mm)	Intercalaire Alu	Intercalaire TGI	Intercalaire SWV
RHAPSODIE	3	132V	28	Ug<=3.3	Ug<=3.3	Ug<=3.3
ROMANCE	3	214, 224, 234	28	Ug<=1.9	Ug<=2.1	Ug<=2.2
ROMANCE	3	114, 124, 134	28	Ug<=2.0	Ug<=2.2	Ug<=2.3
RONDO	3	233C	28	Ug<=3.2	Ug<=3.3	Ug<=3.3
RONDO VITRE	3	235C	28	Ug<=1.4	Ug<=1.7	Ug<=1.8
RUMBA	2	132L	24	Ug<=3.3	Ug<=3.3	Ug<=3.3
SALSA	2	234L	24	Ug<=2.1	Ug<=2.2	Ug<=2.3
SAMBA	2	13EL	24	Ug<=2.1	Ug<=2.2	Ug<=2.3
SARABANDE	3	132D	28	Ug<=3.3	Ug<=3.3	Ug<=3.3
SEGA	3	008E	28	panneau épaisseur 28 mm		
SERENADE	3	113, 123, 133, 213, 223, 233	28	Ug<=3.3	Ug<=3.3	Ug<=3.3
SONATE	3	133D	28	Ug<=3.3	Ug<=3.3	Ug<=3.3
SONGO	3	002C	28	Ug<=2.1	Ug<=2.4	Ug<=2.5
SWING	2	002HL	24	Ug<=3.3	Ug<=3.3	Ug<=3.3
SYMPHONIA	3	21D, 22D, 23D	28	Ug<=1.9	Ug<=2.1	Ug<=2.2
SYMPHONIA	3	11D, 12D, 13D	28	Ug<=2.0	Ug<=2.2	Ug<=2.3
SYMPHONIE	3	004	28	Ug<=1.4	Ug<=1.5	Ug<=1.6
TARENTELLE	2	233L	24	Ug<=3.3	Ug<=3.3	Ug<=3.3
TIENTO	3	21N, 22N, 23N	28	Ug<=1.9	Ug<=2.1	Ug<=2.2
TIENTO	3	11N, 12N, 13N	28	Ug<=2.0	Ug<=2.2	Ug<=2.3
TIMBA	3	007C	28	panneau épaisseur 28 mm		
TOCCATA	3	21E, 22E, 23E	28	Ug<=1.9	Ug<=2.1	Ug<=2.2
TOCCATA	3	11E, 12E, 13E	28	Ug<=2.0	Ug<=2.2	Ug<=2.3
TWIST	2	13NL	24	Ug<=2.1	Ug<=2.2	Ug<=2.3

Fait faire valoir ce que de droit.

Fait à Aizenay le 10 Janvier 2013

Gilles Lemonnier Responsable développement fenêtres